

04 avr 2003 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 04/04/03](#)

Personnes handicapées

Sur proposition de M. Frank Vandenbroucke, Ministre des Affaires sociales et des Pensions, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal (*) apportant des modifications résultant principalement d'adaptations intervenues dans d'autres réglementations, notamment en ce qui concerne les personnes handicapées.

Sur proposition de M. Frank Vandenbroucke, Ministre des Affaires sociales et des Pensions, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal (*) apportant des modifications résultant principalement d'adaptations intervenues dans d'autres réglementations, notamment en ce qui concerne les personnes handicapées.

(*) modifiant l'arrêté royal du 15 juillet 2002 portant exécution de la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe